Les entreprises françaises victimes d'une vague d'escroqueries venue d'Israël

12/11/2014 à 19h40

Des entreprises du CAC 40 se sont fait voler jusqu'à 20 millions d'euros par un réseau franco-israélien.

C'est une spécialité franco-israélienne : l'escroquerie aux "faux ordres de virements internationaux", ou "Fovi". les cibles sont pour la plupart des entreprise françaises ou francophones, dont plusieurs grands noms du CAC 40. Ses auteurs, qui ont la double nationalité, opèrent en toute impunité depuis les villes côtières de Netanya, Ashdod ou Herzliya surnommée la "Silicon Valley israélienne".

Depuis fin 2010, 700 entreprises françaises ont porté plainte pour un préjudice de 300 millions d'euros.



Le Monde